



COMPTE-RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 5 mars 2020 à 19h00

Mairie Salle du Conseil Municipal

Présents : MM SÉGNERÉ, DAUTAN, ESQUIRO, VERGÈS, DEJARDIN, JOLY-MARTINS, LARBRE, MARTIN, OLALLA, PUJO, ROUILLON, SEAS, TILHAC

Ont donné procuration : Mme FERRATO à M PUJO

Absents excusés : Mme LASSERRE

Secrétaire de séance : Mme ESQUIRO

Ordre du jour

- **Présentation du projet « Cœur de Horgues » par le bureau d'études Casals**
- **Projet terrains de Padel**
- **Projet « Aire de jeux multigénérationnelle »**
- **Elections municipales**
- **Vidéo protection**
- **SDE** : transfert compétence signalisation lumineuse et travaux reprise en souterrain rue Bellevue
- **Personnel communal** : Rifssep, consolidation agent
- **Questions diverses**

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 14 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire débute la séance par un point sur le projet « Opération Cœur de Horgues » et rappelle qu'il s'agit de réaménager la traversée du village, de l'Ehpad à la place de la mairie.

- **Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 21 octobre 2019**
- **7 candidatures de maîtres d'œuvre ont été déposées.**
- **Formation d'un comité technique**
- **A l'issue de la 1ère phase de sélection des candidatures, 3 candidats ont été retenus par le comité technique pour remettre leurs prestations et leurs propositions d'honoraires.**
- **Le cahier des charges a été transmis le 28 novembre 2019.**
- **Réunion sur site et présentation du programme le 09 décembre 2019.**
- **La remise des prestations et des propositions d'honoraires était fixée au 31 janvier 2020.**
- **La présentation par les candidats de leur projet au comité de pilotage a été réalisée le 31 janvier 2020. Le projet du bureau d'études Casals/Ingc/Quartiers des Lumières a été plébiscité par le comité de pilotage.**

Monsieur le Maire a tenu à ce qu'ils viennent présenter ce soir leur projet aux membres du conseil municipal.

➔ **Avancée projet aménagement entrée nord village avec mise en accessibilité PMR**

Intervention du bureau d'études CASALS

Le bureau d'études CASALS a été retenu en seconde phase de l'appel d'offres lancé pour la maîtrise d'œuvre du projet « Aménagement cœur de village. »

Monsieur Samuel COUPEY et Monsieur Gérard LALANNE se présentent à l'assemblée et exposent aux membres du conseil municipal présents leur avant-projet sommaire.

Ils détaillent la philosophie de ce dernier et commentent une projection illustrée qui exprime leur vision de cet aménagement. Ils répondent aux questions des membres de l'assemblée.

Délibération : le choix du Bureau d'Etudes CASALS est validé à l'unanimité par le conseil municipal et Monsieur le Maire autorisé à solliciter les subventions et à signer les marchés.

➔ **Avancée projet aire de jeux**

Intervention de Madame Esquiro

Madame Esquiro rappelle le travail important réalisé par la commission sur ce projet et expose le résultat de l'analyse des offres relative au marché « Aménagement urbain multigénérationnel » divisé en 3 lots. Critères pris en compte : 40% note technique, 60% note économique.

Lot 1 : VRD → Routière des Pyrénées → 80 000 € H.T.

Lot 2 : Espace paysager → Ets Soulès → 32 150 € H.T

Lot 3 : Jeux → les équipements proposés par les entreprises doivent être examinés.

L'attribution du lot 3 reste en attente.

L'enveloppe totale estimative des travaux s'élève à 190 000 € H.T., hors remise en état du hangar communal et éclairage (prévu avec le SDE). 60 000 € de subventions sont attendus.

Délibération : Validation du choix Lot 1 Routière des Pyrénées et choix Lot 2 Ets Soulès à l'unanimité. Monsieur Maire est autorisé à solliciter les subventions et à signer les marchés.

A prévoir sur ce projet également : végétalisation ou autre parement du mur du cimetière et étudier la possibilité d'acquérir du foncier dans la zone pour agrandir cet espace de loisirs.

➔ **Construction terrains de Padel**

Intervention de Monsieur Damien Dautan

Le dossier du projet de construction de trois terrains de Padel, dont un avec « casquette », à l'emplacement des anciens tennis, est prêt pour le lancement de l'appel d'offres. Ce dernier s'adressera à des entreprises labellisées.

Délibération : Monsieur le Maire est autorisé à l'unanimité à lancer l'appel d'offres et à solliciter les subventions.

➔ **Elections**

Intervention de Monsieur Jean-Michel Ségnéré

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à donner leurs disponibilités pour tenir les permanences du bureau de vote qu'il présidera.

Choix du jour d'installation du nouveau conseil municipal : le samedi 15 mars à 13 h 00.

➔ **Point personnel**

Intervention de Madame Nicole Esquiro

➤ Mise en place du Rifseep : *Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel.*

Madame Esquiro expose le travail réalisé par la commission du personnel pour la mise en place du Rifseep évoquée lors du précédent conseil municipal.

La proposition de la commission ayant été validée par le Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale en date du 25 février 2020, elle doit être soumise au vote du conseil municipal.

Délibération : *Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité la mise en place du RIFSEEP qui prendra effet au 1^{er} avril 2020.*

➤ Consolidation d'un agent technique

A l'issue des trois mois de CDD au poste d'agent technique, durant lesquels il a donné entière satisfaction, la commission du personnel propose de nommer Monsieur Guillaume Lafargue, adjoint technique stagiaire durant un an, comme le prévoit la procédure de recrutement avant titularisation d'un agent.

Monsieur Lafargue intègre le poste vacant d'un agent technique parti à la retraite.

Délibération approuvée à l'unanimité.

➔ SDE 2020

Intervention de Monsieur Louis Martin

➤ Transfert de la compétence « signalisation lumineuse »

Monsieur Martin indique aux membres du conseil municipal que le SDE (Syndicat Départemental d'Electrification) propose aux communes adhérentes de lui transférer la compétence « signalisation lumineuse. » Cette compétence consiste en :

1-La maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les réseaux d'alimentation et les installations de signalisation lumineuse tricolore : création, renouvellement, rénovation, mise en conformité et améliorations diverses ;

2-L'exercice des responsabilités d'exploitant de réseau, et, en particulier, exploitation et maintenance de l'ensemble des installations ;

3-La passation et exécution des contrats d'accès au réseau de distribution et de fourniture d'énergie nécessaire au fonctionnement des installations ;

4-Généralement, la passation de tous contrats afférents au développement, au renouvellement et à l'exploitation de ces installations et réseaux.

L'intérêt de ce transfert est retenu, au regard de la sécurité qu'il représente, notamment pour la maintenance des feux tricolores et des radars qui est difficile à exercer à aujourd'hui.

Délibération : *transfert de la compétence approuvée à l'unanimité.*

➤ Programme d'enfouissement des lignes

La planification de la poursuite du programme d'enfouissement des lignes prévu rue Bellevue est en cours. Elle devrait être présentée à l'automne.

Délibération travaux reprise en souterrain des branchements de M Mallard.

→ Vidéo protection

Intervention de Monsieur Martin

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Martin a pris contact avec le référent sûreté de la gendarmerie départementale afin de programmer des actions pour améliorer la tranquillité publique et lutter contre les cambriolages dans plusieurs quartiers de la commune de Horgues, grâce notamment à la mise en place de vidéo protection dans les espaces publics (centre commercial, stade, hangar communal...) Deux entreprises ont été contactées en collaboration avec la gendarmerie pour chiffrer les équipements en vidéo protection de ces lieux.

L'enveloppe nécessaire au financement de cette opération est de 20 000 € H.T. (montant définitif à valider après attribution du marché.)

Les membres du conseil municipal sont invités à délibérer sur la décision d'autoriser Monsieur le Maire à demander une aide de financement au titre du Fond Interministériel de la Prévention de la Délinquance 2020.

Délibération : autorisation de solliciter une aide financière auprès du FIPD approuvée à l'unanimité.

En fin de séance, Monsieur le Maire adresse ses remerciements à tous les conseillers municipaux qui ont œuvré durant ce mandat. Merci aux élus de leur présence assidue, de leur contribution à la vie du village, merci aux élus et non élus du ccas.

Il exprime le sentiment du devoir accompli, que tous, autour de la table, ont travaillé pour aider à ce que le village et ses habitants aillent mieux.

Il émet des regrets s'il a pu vexer certaines personnes.

Il remercie d'un mot personnel tous les élus qui ne se représentent pas et de même ceux qui continuent. Il remercie le personnel municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.